À Bordeaux, le 06/11/2026

AVENANT AU CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés : le bailleur : Sylvie Perrot, 3 impasse des Rosiers, 33000 Bordeaux, et le locataire : Antoine Roux.

Il est rappelé que les parties ont conclu un contrat de location, type : bail d'habitation, logement vide, signé à la date suivante : 15/09/2025, portant sur le bien situé à l'adresse suivante : 26 rue des Magnolias, appartement 7, 33000 Bordeaux.

Contexte : Hausse des charges de chauffage collectif constatée lors de la dernière régularisation.

Article 1 - Clause modifiée : le présent avenant modifie la ou les clauses suivantes du contrat : Article 6 - Charges.

Article 2 - Rédaction ou valeur actuelle : Provision mensuelle sur charges : 50,00 EUR.

Article 3 - Nouvelle rédaction ou nouvelle valeur : Provision mensuelle sur charges : 65,00 EUR, avec régularisation annuelle sur justificatifs.

Article 4 - Date d'effet : les modifications s'appliquent à compter de la date suivante : 01/01/2027.

Article 5 - Clauses inchangées : toutes les autres clauses et conditions du contrat initial restent inchangées et continuent de s'appliquer.

Le présent avenant est établi en autant d'exemplaires que de parties et annexé au contrat de location.

Signatures du bailleur et du locataire

Exemple gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/bail/avenant/